



Modalités

Présentiel

PRESTATION

ICPE



Vous souhaitez

Déposer une déclaration, faire une demande d'enregistrement, demander une autorisation pour exploiter un élevage ICPE
Respecter la réglementation concernant votre élevage



Nous vous proposons

Une discussion pour déterminer la rubrique ICPE qui vous concerne et les règles qui vous sont applicables
La réalisation du dossier à déposer (dans le cas d'une déclaration, ou déclaration avec demande de dérogation) ou orientation vers un cabinet partenaire (dans le cadre d'un dossier d'enregistrement ou d'autorisation)



Les résultats

Votre exploitation sera en règle et vous pourrez aborder sereinement les contrôles administratifs



Vous recevrez

Le double du dossier complet de déclaration, avec ou sans demande de dérogation, télétransmis à la Préfecture



Les + Proagri

Une bonne connaissance de la réglementation
Très bon taux d'acceptation par l'administration des demandes de dérogations déposées

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

